



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE**

**AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Benoît Cabot, directeur général et la susdite municipalité :

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Nouvelle se tiendra le lundi 5 décembre, à 20h00, à la salle municipale de Nouvelle située au 470, rue Francoeur.

Au cours de cette séance, il sera pris en considération les points suivants :

- Présentation du rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2021

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 25 novembre 2022

Benoît Cabot
Directeur général et greffier-trésorier